

NOTE A L'INTENTION DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF.

Concerne: Formation des animateurs bénévoles
des jeunes - GIKONGORO.

Monsieur le Ministre,

En attendant le rapport détaillé sur la formation des animateurs bénévoles des jeunes de Gikongoro qui a eu lieu en dates du 3 au 15 Avril 1989, je voudrais vous informer sur les points suivants:

- a). Le rapport détaillé sera confectionné par l'ENCAPREJEUMA qui donnera en même temps le rapport d'utilisation du budget Formation animateurs bénévoles GIKONGORO.
- b). Appréciation de la formation.

La formation des animateurs bénévoles des jeunes de Gikongoro a été fort estimée par les autorités préfectorales et communales. Cela se remarque dans la participation massive et active des animateurs bénévoles. Sur 250 stagiaires prévus 246 ont suivi la formation.

Cette formation des animateurs bénévoles était impatiemment attendue et cela s'explique par le fait qu'ils n'ont jamais été formés pour mieux accomplir leurs tâches. Je voudrais souligner que de telles formations doivent être régulières car les animateurs abandonnent leur rôle à cause des mariages. A titre d'exemple environ 70 % des animateurs bénévoles qui ont été formés avaient entre 1 année et deux ans de services.

Les résultats atteints par cette formation sont satisfaisants car les participants ont suivi avec intérêts les différents exposés qui leurs ont été donnés et ont profité des échanges d'expériences.

. . . / . . .

A l'issue de cette formation les animateurs bénévoles des jeunes se sont résolus à :

- prêcher par le bon exemple.
- sensibiliser les jeunes à l'importance des associations dans les résolutions des problèmes qu'ils rencontrent dans l'augmentation de la production.
- commencer à préparer à temps les produits à exposer durant le festival 1989.
- combattre l'analphabétisme et s'efforcer de rechercher les informations et à les utiliser convenablement.

Concernant les recommandations à intention du Ministère et des autres services, les animateurs bénévoles des jeunes ont émis des souhaits dont certains sont inéalistes compte tenu du peu de moyens dont disposent l'Etat:

Il s'agissait du salaire, des moyens de déplacements, de l'abonnement à l'Invaho. A ce sujet nous leurs avons expliqué suffisamment comment ils doivent travailler en se faisant aider par les jeunes qu'ils animent dans leurs secteurs. En effet nous avons comparé leur rôle, à celui du capitaine d'équipe qui fait tout bénévolement pour mieux, organiser son équipe. Néanmoins ils ont émis des souhaits qui méritent d'être examinés pour voir dans quelles mesures ils peuvent être satisfaits. Ces recommandations sont:

- que le MIJEUMA leurs donnent des cahiers et des bics pour leur travail.
- que lors du festival de la jeunesse le MIJEUMA leur donne des T shirts publicitaires du festival de la jeunesse.
- que des formations comme celle-ci ait lieu du moins une fois par an.
- qu'il y ait un suivi-évaluation de cette formation pour mesurer son impact sur le travail de l'animateur.
- Ils ont souhaité un congrès préfectoral des jeunes qui réunirait les représentants des jeunes à raison de 4 jeunes par commune.
- que des concours entre animateurs des jeunes soient organisés et que des prix aux meilleurs animateurs soient prévus.

Au niveau des communes et des préfectures, les animateurs bénévoles des jeunes ont souhaité que:

- que la commune facilite les modalités de mise à la disposition des jeunes qui veulent former les associations les moyens de production disponibles.
- que les jeunes fassent l'Umuganda regroupés au lieu d'être éparpillés parmi les adultes.
- des cartes d'animateurs bénévoles des jeunes qui seraient délivrées par le Bourgmestre de la Commune.

c). Problèmes rencontrés.

1. Au niveau des stagiaires il y a lieu de signaler le mauvais état des routes suite aux pluies abondantes ce qui a rendu difficiles les déplacements des animateurs bénévoles.
2. Quant aux agents préfectoraux qui ont participé à cette formation, ils m'ont demandé de vous transmettre les souhaits suivants pour examen:
 - Les frais de représentations qui ont été envoyés aux agents préfectoraux à raison de 500Frw / personne étaient calculés sur base de 8 jours au lieu de 12 jours, il faudrait ajuster.
 - Les frais de mission relatifs à des programmes de ce genre devraient leur parvenir au début des descentes sur terrain.
 - Il faudrait donner à l'encaprejeuma 50 litres de carburant pour la mission supplémentaire d'investigation au sujet de la requête de KAMIRI Aminadab Président du Conseil d'Administration COPAGRITEM. Ce carburant a été servi à la A 4958 que nous utilisons.
 - Il faudra aussi payer un bidon d'huile de moteur pour ce même véhicule. L'encaprejeuma a utilisé sa subdélégation pour acheter cette huile.
 - L'encaprejeuma aimerait que les frais de téléphones de services lui soient remboursés.

d). Perspectives d'avenir.

Dans l'avenir il faudrait préparer les formations dans la saison sèche en vue de faciliter les déplacements des stagiaires.

Il faudrait aussi dans la mesure du possible faire participer les encaprejeuma surtout au moment des prévisions des moyens à mettre en oeuvre pour la réalisation d'un tel programme. Ceci réduira les imprévus de la dernière minute.

Comme moyens de motivations les concours jouent un très grand rôle c'est dans ce sens que l'équipe préfectorale avec laquelle nous avons travaillé estime que sans concours des groupements des jeunes et des coopératives les efforts qui avaient été déployés dans le domaine de la sensibilisation seraient fortement réduits.

. . . / . . .

Ils trouvent qu'il serait mieux de mener
parallement les activités relatives au congrès national de la coopéra-
tion et au concours des coopératives et groupements quitte à alléger les
procédures pour gagner du temps.

NDEKEZI-KAREKEZI Marcel

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Ndekezi-Karekezi', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.